

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 26 OCTOBRE 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Covid-19

« Prudence et discernement » pendant la chasse

La direction de santé publique des Laurentides a rappelé le 9 octobre que la chasse n'est pas interdite sur le territoire, et ce malgré les mesures de protection à appliquer dans le cadre de la lutte à la Covid-19. Elle invite toutefois les chasseurs à pratiquer l'activité avec prudence et discernement. Le directeur régional de santé publique, Dr Éric Goyer, demande donc aux chasseurs de respecter les consignes sanitaires afin de diminuer les risques de contamination. Des gestes simples (port du couvre-visage en

cas de déplacement en covoiturage, lavage fréquent des mains, respect de la distanciation physique de deux mètres, désinfection des caches, port du masque dans les situations où le respect de la distanciation physique est difficile) permettent de pratiquer les activités liées à la chasse au gros gibier tout en évitant la propagation du virus. Les chasseurs sont incités à enregistrer leurs gibiers en ligne plutôt qu'en personne au mffp.gouv.qc.ca afin de limiter les contacts physiques. 🍌

Grippe saisonnière

Cette année, il faut obligatoirement prendre rendez-vous pour se faire vacciner



HÉLÈNE DESGRANGES
hdesgranges@inmedias.ca

Les messages à faire circuler en 2020 concernant la campagne de vaccination contre la grippe sont simples : il faut prendre rendez-vous et ne pas arriver à l'avance au point de rencontre. Le vaccin, encore gratuit pour une catégorie de personne sera aussi offert, cette année, dans certaines pharmacies.

La campagne de vaccination contre la grippe influenza, cette année, débutera le 1er novembre. Les gens à qui sont recommandés le vaccin pourront obtenir un rendez-vous par deux moyens: en visitant le site clicsanté.ca ou en appelant au 1-888-664-2555.

Le premier moyen est à privilégier pour éviter l'attente en ligne. Le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) suggère donc aux gens qui sont moins familiers avec l'informatique de se faire aider. Déjà, en première journée de prise de rendez-vous, le CISSSLAU avait reçu environ 2 500 appels et des plages de rendez-vous commençaient à

QUI PEUT AVOIR LE VACCIN GRATUITEMENT?

Les gens visés par la vaccination sont les personnes âgées entre six mois et 74 ans ayant des maladies chroniques comme l'asthme, le cancer, le diabète, etc. Les femmes enceintes font aussi partie de ceux pouvant recevoir le vaccin gratuitement. Viennent ensuite les gens de 75 ans et plus et les bébés âgés entre six et 23 mois. Les proches des personnes à risque peuvent aussi demander le vaccin.

L'an dernier, 90 000 doses ont été offertes à la population à risque. Afin d'atteindre cet objectif et même davantage au besoin, certaines pharmacies ont été appelées en renfort. Le vaccin y sera aussi offert gratuitement, mais il faut vérifier auprès de son pharmacien s'il offre ou non le service. Certains lieux sont aussi en cours d'entente dans Antoine-Labelle, entre autres. Ils seront sous peu sur le site de Clicsanté.ca.

être comblées. Les gens attendaient jusqu'à 15 minutes avant de pouvoir procéder par téléphone.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID-19

Le CISSSLAU précise que le vaccin contre la grippe de cette année est le même que l'an dernier. Il s'agit donc d'un vaccin bien connu, tout comme ses effets secondaires. Cependant, même s'il pourrait affaiblir certaines personnes pendant un ou deux jours, le CISSSLAU encourage les gens à se faire vacciner cette année pour éviter que deux virus circulent. Les experts n'ont aucune crainte face aux effets du vaccin en lien avec la Covid-19. Le CISSSLAU précise d'ailleurs que les gens déjà affaiblis par d'autres conditions de santé ont tout intérêt à ne pas avoir de grippe en plus s'ils contractent la Covid-19.

En ce sens, le CISSSLAU effectuera des désinfections supplémentaires des sites de vaccination. La plupart des vaccinations se feront dans les lieux de prélèvements déjà en place dans les centres de soins, mais à des horaires différents qui débiteront à la suite de la fermeture des prélèvements réguliers et se termineront à 20h en soirée en plus d'être offertes la fin de semaine.

Comme les vaccinations massives n'auront pas lieu, il se pourrait que la campagne de vaccination perdure plus longtemps cette année, aucune date de fin n'est donc fixée à ce jour.

Malgré tout, le CISSSLAU qui veut que cette campagne de vaccination s'effectue sous le signe de la sécurité n'acceptera pas les gens qui se présenteront sur les lieux de vaccination sans avoir déjà pris un rendez-vous.

Par cette mesure, le réseau de la santé veut éviter les rassemblements. Des plages horaires seront

donc ajoutées au fur et à mesure. Il est à noter que le Clicsanté.ca et le numéro de téléphone déjà cités ne doivent être utilisés que par les gens qui ont droit au vaccin gratuit. Les autres devront faire appel à leur pharmacien s'il offre le service ou aller en clinique privée. 

Covid-19 dans les Laurentides

Pas de zone rouge prévue pour Antoine-Labelle

HÉLÈNE DESGRANGES

hdesgranges@inmedias.ca

Malgré une hausse de cas au nord des Laurentides et en baisse au sud, rien ne semble présager que la région changera de palier dans les prochains jours selon le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU). Cependant, tout pourrait changer rapidement, il faut demeurer vigilants, ont demandé les autorités sanitaires le 21 octobre.

La MRC d'Antoine-Labelle compte maintenant 75 cas d'infections à la Covid-19. Sur ce nombre, 11 cas sont toujours actifs. Au total, dans les Laurentides, 5 898 ont été recensés depuis

le début de la pandémie. Dans la région des Laurentides, le maximum de cas quotidiens était de 65 la semaine passée et le minimum de 33. Il n'est pas possible, pour l'instant, d'établir de tendance.

RÉPONSE PAR TEXTOS IMPOSSIBLES DANS ANTOINE-LABELLE

Alors qu'ailleurs dans la région, les gens ayant été testés négatifs peuvent recevoir leur réponse de test par textos, cette technologie n'est pas encore en place dans la MRC Antoine-Labelle. Des travaux sont en cours pour rendre compatibles les technologies, mais aucune date n'est prévue pour l'instauration de ce système. Advenant une hausse de cas majeure dans Antoine-Labelle, le CISSSLAU précise que le milieu

de la santé est prêt. Un plan de deuxième vague est déjà en place et malgré la pénurie de personnel qui sévit partout au Québec, la région pourra suffire à la demande étant donné que les cas d'hospitalisations sont transférés dans les autres endroits prévus à cette fin (hôpitaux de Sainte-Agathe, Saint-Jérôme et Saint-Eustache).

Certains sites dont des abris temporaires pour le dépistage à l'auto ont été modifiés en prévision de l'hiver à venir. À l'hôpital de Mont-Laurier, deux nouveaux modulaires sont déjà en place pour prévoir un service de dépistage malgré le froid attendu. 🇵🇸

Sainte-Agathe-des-Monts

Fin de l'éclosion de COVID-19 à l'Hôpital Laurentien

Le 19 octobre, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a informé la population que l'éclosion de COVID-19 était terminée à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. En effet, l'établissement n'a recensé aucun nouveau cas de transmission entre ses murs depuis plus de 14 jours. « (...) nous devons absolument poursuivre nos efforts et continuer d'appliquer toutes les mesures de

prévention et de contrôle des infections pour assurer la sécurité du personnel et des personnes hospitalisées », a commenté la PDG Rosemonde Landry. Le CISSSLAU rappelle que dans le cadre du passage aux niveaux d'alerte rouge et orange dans les Laurentides, les usagers hospitalisés ou hébergés peuvent recevoir uniquement la visite de leurs proches aidants. Plus d'infos au www.santelaurentides.gouv.qc.ca. 

Covid-19 et chirurgies

119 lits d'hospitalisation rapide dans l'espoir de faire baisser les listes d'attente

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a révélé le 20 octobre qu'il construisait deux complexes d'hospitalisation rapide à Saint-Eustache (62 lits) et Saint-Jérôme (57 lits), afin d'accueillir les personnes hospitalisées à la suite d'une chirurgie, dont celles présentant des symptômes de la Covid-19. Les deux complexes devraient être livrés en décembre et devraient permettre au CISSSLAU de dégager des espaces pour répondre aux besoins de la population dans le

contexte de la deuxième vague de Covid-19. « Cela aura certainement un impact positif sur nos listes d'attente. Rappelons que nous souhaitons délaissé le moins de services possible, et ce, même si la pandémie actuelle nous sollicite grandement. Malgré la COVID-19, la population continue d'avoir besoin de nos services pour des chirurgies, des examens diagnostics, des consultations diverses, etc. », a mentionné la PDG Rosemonde Landry. 

En cas de hausse des hospitalisations liées à la Covid-19 Les hôpitaux de Sainte-Agathe et Saint-Eustache seront mis à contribution

En plus de l'hôpital régional de Saint-Jérôme, les hôpitaux de Sainte-Agathe et Saint-Eustache seront mis à contribution par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) pour l'accueil des patients atteints de la Covid-19. Cette mobilisation des équipes de Sainte-Agathe et de Saint-Eustache ne sera nécessaire qu'en cas de hausse des hospitalisations liées à la Covid-19 dans la région. Saint-Jérôme demeure toutefois le point de chute pour les cas nécessitant des soins intensifs. « Les nouveaux espaces dédiés aux soins d'usagers ayant la COVID-19 auront la sécurité et

les équipements de protection nécessaires pour le personnel et les usagers », assure le CISSSLAU. « L'ajout de zones d'hospitalisation pour les personnes infectées à la Covid-19 nous permettra de transférer les patients vers différents hôpitaux, ce qui facilitera la dispensation de nos soins et services. Cela aura sans aucun doute des effets bénéfiques pour les usagers, mais aussi auprès de notre personnel qui pourra s'épauler encore plus dans le contexte actuel », a commenté la PDG du CISSSLAU, Rosemonde Landry. 📞

COVID-19

Les « testés négatifs » pourront l'apprendre par texto

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) utilisera désormais la messagerie texte pour avertir les personnes ayant subi un test de dépistage de la COVID-19 si leur résultat est négatif. De cette façon, les résultats pourront être communiqués plus rapidement aux personnes qui les attendent et qui doivent, en attente de ceux-ci, se mettre en quarantaine. De plus, cette fonctionnalité, qui sera graduellement déployée dans la région, offrira une confirmation écrite aux gens s'étant fait dépister. Selon le CISSSLAU, « le dépistage de la COVID-19 est un service d'importance

pour contrôler la transmission du virus. Plus de 1 000 prélèvements sont effectués chaque jour dans les Laurentides et ce sont autant de personnes que nous devons contacter chaque jour pour leur transmettre le résultat de leur test afin qu'elles soient en mesure de respecter les consignes nécessaires. » Notons par ailleurs que la Direction de la santé publique continuera de joindre par téléphone les personnes dont le résultat est positif afin d'assurer un suivi personnalisé et démarrer rapidement une enquête épidémiologique. 📞

À Ste-Agathe

Une zone COVID sera désignée à l'hôpital

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides travaille présentement à identifier certaines zones sécurisées aux hôpitaux de Sainte-Agathe-des-Monts et de Saint-Eustache afin d'être prêt, au besoin, à y recevoir des usagers positifs à la COVID-19.

Si le contexte le nécessite, les personnes devant être hospitalisées pourraient éventuellement ne plus être automatiquement transférées vers l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Des équipes sont déjà à pied d'œuvre afin de préparer de nouvelles zones chaudes qui seront mises en opération si le nombre d'hospitalisations liées à la COVID-19 augmente dans la région. Les nouveaux espaces dédiés aux soins d'usagers ayant la COVID-19 auront la sécurité et les

équipements de protection nécessaires pour le personnel et les usagers, promet le CISSS.

Pour le moment, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme maintient la disponibilité de ses lits pour l'admission des personnes atteintes de la COVID-19 et demeure le milieu désigné pour les cas nécessitant des soins intensifs.

Comme l'indique la présidente-directrice générale du CISSS, Rosemonde Landry, « ce n'est pas ce que nous souhaitons et nous espérons que la population prend toutes les mesures nécessaires pour se protéger contre la COVID-19. Cependant, si les besoins d'hospitalisation augmentent, nous serons prêts à faire face à la situation. » 

Don de la Fondation CHDL-CRHV

60 000\$ pour sauver des emplois et la pharmacie de l'hôpital



RONALD MCGREGOR
rmcgregor@inmedias.ca

La Fondation CHDL-CRHV de l'hôpital de Rivière-Rouge a fait un don de 60 000\$ pour l'achat d'une distributrice de médicaments à la fine pointe de la technologie. Ce geste a permis de maintenir deux emplois à temps plein à la pharmacie de l'hôpital qui prend du galon.

Ce geste découle entre autres de l'annonce de changements importants faite par la direction de la pharmacie il y a quelques mois. Il y a toujours des réorganisations qui se font dans toutes les unités et la pharmacie de l'hôpital en est une. Cette réorganisation était liée à celle de Mont-Laurier, toujours logée dans de vieilles roulottes selon la Fondation.

C'est alors que le chef pharmacien a proposé à l'hôpital d'acheter de l'équipement

moderne qui va permettre de concentrer les activités de la pharmacie à Rivière-Rouge. La distributrice en question permet une gestion sécuritaire des médicaments indique-t-on.

POURSUITE DES ACTIVITÉS

C'est à la suite d'un mot circulant et annonçant la réorganisation de la pharmacie que la Fondation CHDL-CRHV a demandé un entretien avec le chef pharmacien afin de trouver une solution viable. Ce dernier est revenu avec un projet. « Au départ, il aurait fallu déboursé une somme plus élevée pour régler le problème, mais on s'est entendu pour 60 000\$. Garder le service ici et sauver deux emplois c'est super! », dit le président de la Fondation, Gilles Joannette.

Par ailleurs M. Joannette invite une fois de plus la population à donner à la Fondation pour la poursuite de ses activités. On donne en téléphonant au 819-275-2118 poste 53234 ou au 450-820-3000. 📞



Le président de la Fondation CHDL-CRHV, Gilles Joannette et l'adjoint à la direction générale du CISSS des Laurentides, Sylvain Pagé, lors de la remise de 60 000\$ qui a permis l'achat de la distributrice à médicaments. (Photo Fondation CHDL-CRHV)

Info du Nord Vallée de la Rouge, 28 octobre 2020, p. 8

Info du Nord Sainte-Agathe, 28 octobre 2020, p. 7

Info du Nord Tremblant, 28 octobre 2020, p. 7

À LA UNE

Grippe saisonnière

Cette année, il faut obligatoirement prendre rendez-vous pour se faire vacciner

HÉLÈNE DESGRANGES

hdesgranges@inmedias.ca

Les messages à faire circuler en 2020 concernant la campagne de vaccination contre la grippe sont simples: il faut prendre rendez-vous et ne pas arriver à l'avance au point de rencontre. Le vaccin, encore gratuit pour une catégorie de personne sera aussi offert, cette année, dans certaines pharmacies.

La campagne de vaccination contre la grippe influenza, cette année, débutera le 1^{er} novembre. Les gens à qui sont recommandés le vaccin pourront obtenir un rendez-vous par deux moyens: en visitant le site clicsanté.ca ou en appelant au 1-888-664-2555.

Le premier moyen est à privilégier pour éviter l'attente en ligne. Le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) suggère donc aux gens qui sont moins familiers avec l'informatique de se faire aider. Déjà, en première journée de prise de rendez-vous, le CISSSLAU avait reçu environ 2 500 appels et des plages de rendez-vous commençaient à être comblées. Les gens attendaient jusqu'à 15 minutes avant de pouvoir procéder par téléphone.

Malgré tout, le CISSSLAU qui veut que cette campagne de vaccination s'effectue sous le signe de la sécurité n'acceptera pas les gens qui se présenteront sur les lieux de vaccination sans avoir déjà pris un rendez-vous.

Par cette mesure, le réseau de la santé veut éviter les rassemblements. Des plages horaires seront

donc ajoutées au fur et à mesure. Il est à noter que le Clicsanté.ca et le numéro de téléphone déjà cités ne doivent être utilisés que par les gens qui ont droit au vaccin gratuit. Les autres devront faire appel à leur pharmacien s'il offre le service ou aller en clinique privée.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID-19

Le CISSSLAU précise que le vaccin contre la grippe de cette année est le même que l'an dernier. Il s'agit donc d'un vaccin bien connu, tout comme ses effets secondaires. Cependant, même s'il pourrait affaiblir certaines personnes pendant un ou deux jours, le CISSSLAU encourage les gens à se faire vacciner cette année pour éviter que deux virus circulent. Les experts n'ont aucune crainte face aux effets du vaccin en lien avec la COVID-19. Le CISSSLAU précise d'ailleurs que les gens déjà affaiblis par d'autres conditions de santé ont tout intérêt à ne pas avoir de grippe en plus s'ils contractent la COVID-19.

En ce sens, le CISSSLAU effectuera des désinfections supplémentaires des sites de vaccination. La plupart des vaccinations se feront dans les lieux de prélèvements déjà en place dans les centres de soins, mais à des horaires différents qui débuteront à la suite de la fermeture des prélèvements réguliers et se termineront à 20h en soirée en plus d'être offertes la fin de semaine.

Comme les vaccinations massives n'auront pas lieu, il se pourrait que la campagne de vaccination perdure plus longtemps cette année, aucune date de fin n'est donc fixée à ce jour. 🕒



Cette année, le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides souhaite que les gens puissent se rendre à un site de vaccination contre la grippe en toute sécurité. Pour ce faire, un processus incluant de prendre un rendez-vous et de se présenter à l'heure exacte de son rendez-vous, quitte à attendre dans la voiture, est priorisé. (Photo Pixabay)

QUI PEUT AVOIR LE VACCIN GRATUITEMENT?

Les gens visés par la vaccination sont les personnes âgées entre six mois et 74 ans ayant des maladies chroniques comme l'asthme, le cancer, le diabète, etc. Les femmes enceintes font aussi partie de ceux pouvant recevoir le vaccin gratuitement. Viennent ensuite les gens de 75 ans et plus et les bébés âgés entre six et 23 mois. Les proches des personnes à risque peuvent aussi demander le vaccin.

L'an dernier, 90 000 doses ont été offertes à la population à risque. Afin d'atteindre cet objectif et même davantage au besoin, certaines pharmacies ont été appelées en renfort. Le vaccin y sera aussi offert gratuitement, mais il faut vérifier auprès de son pharmacien s'il offre ou non le service. Certains lieux sont aussi en cours d'entente dans Antoine-Labelle, entre autres. Ils seront sous peu sur le site de Clicsanté.ca.

Semaine nationale de la sécurité des usagers

Le CISSSLAU met l'accent sur la prévention des chutes

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) prend part à la Semaine nationale de la sécurité des usagers (du 26 au 30 octobre 2020), en mettant l'accent sur la prévention des chutes. Le CISSSLAU vise à sensibiliser les employés et médecins de l'organisation, de même que la population générale, les usagers et leurs familles, à la prévention des chutes, et ce, autant au domicile qu'en contexte de prestation de soins et de services. Les chutes peuvent survenir à tout

âge et dans diverses circonstances et sont susceptibles de causer des blessures légères à sévères, conduisant parfois à une hospitalisation ou même au décès. Dans les Laurentides, les chutes ont causé plus de 2 000 hospitalisations depuis 2014 dont près de 65% concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. Il est toutefois possible de prévenir les chutes et les blessures par la mise en place de stratégies efficaces. Plus d'infos au santelaurentides.gouv.qc.ca.

Accès, 28 octobre 2020, p. 3

Le Nord, 28 octobre 2020, p. 3

I ACTUALITÉ I

COVID

LEGAULT PROLONGE DE 4 SEMAINES LES RESTRICTIONS EN ZONE ROUGE

Simon Cordeau (initiative de journalisme local) – Dans une conférence lundi, 26 octobre, François Legault a demandé aux Québécois de continuer leurs efforts pour un autre 4 semaines, jusqu'au 23 novembre, afin de réduire le nombre de cas et de décès dus à la COVID.

Le premier ministre a commencé par déplorer les 10 décès survenus la veille, qui s'inscrivent dans la moyenne des dernières semaines. « *Moi, je ne m'habitue pas. Derrière ces décès, il y a nos mères, nos pères, nos frères, nos sœurs, nos amis... Il ne faut pas s'habituer. Il faut garder ça en tête quand on fait des efforts pour suivre les consignes.* »

Il a aussi remercié les Québécois, qui sont parvenus à stabiliser le nombre quotidien de nouveaux cas, au contraire d'autres pays comme la France, qui a vu son nombre de cas exploser dans les derniers jours.

Toutefois, M. Legault affirme que le rythme actuel est insoutenable. « *On a encore un gros défi devant nous. On ne peut pas continuer d'avoir 800 à 1000 nouveaux cas par jour. Et 10 décès par jour! Ça amène aussi des conséquences sur le réseau de la santé, sur certaines entreprises comme les restaurants, dans certaines classes [...]* »

Le gouvernement du Québec prolonge donc de 4 semaines les restrictions déjà en place dans les zones rouges. Dans 2 semaines, la situation sera réévaluée, et si les signes sont à la baisse, les consignes pourraient être relâchées. Mais M. Legault a jugé cela peu probable. Pour l'instant, la MRC des Pays-d'en-Haut demeure en zone orange.

■ « J'AI BESOIN DE VOUS AUTRES »

Le premier ministre a imploré les Québécois à continuer de suivre les consignes, de

limiter leurs contacts sociaux et de persévérer dans leurs efforts. « *Encore là, j'ai besoin des Québécois. J'ai besoin de vous autres.* »

Il a concédé que les décisions prises sont déchirantes, mais qu'il s'agit de faire « *la balance des inconvénients* », en particulier entre les décès et l'impact des consignes sur la santé mentale des Québécois. « *On doit choisir le moindre mal. On ne veut pas ni l'un, ni l'autre, mais on est pris à choisir.* » M. Legault a rappelé qu'on peut visiter les

personnes seules, bien qu'une seule personne peut les visiter à la fois.

Vaccination contre la grippe recommandée

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (influenza) débute le 1^{er} novembre. Cette année, en raison de la pandémie, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous, en ligne sur le site clicsante.ca ou par téléphone au 1 888 664-2555. La direction des Laurentides recommande fortement de vous faire vacciner, en particulier si vous êtes une personne à risque de développer des complications, afin de réduire la pression sur les hôpitaux et les urgences durant la pandémie.

NOMBRE DE CAS PAR MUNICIPALITÉ DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Municipalité	Nombre cumulatif de cas	Nombre de cas actifs
Estérel	0	0
Lac-des-Seize-Îles	0	0
Morin-Heights	14	1 à 4 cas
Piedmont	22	1 à 4 cas
Saint-Adolphe-d'Howard	12	1 à 4 cas
Sainte-Adèle	130	10
Sainte-Anne-des-Lacs	33	1 à 4 cas
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	21	1 à 4 cas
Saint-Sauveur	93	7
Wentworth-Nord	1 à 4 cas	0
Total	328	26

Données du 22 octobre 2020. (Source : CISSS des Laurentides)

ACTUALITÉ

POUR LES PERSONNES À RISQUE

LA VACCINATION FORTEMENT RECOMMANDÉE



France Poirier – La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (Influenza) débute le 1^{er} novembre. Cette année, les gens devront obligatoirement prendre un rendez-vous en raison de la pandémie.

La direction de la santé publique des Laurentides recommande fortement aux personnes à risque de développer des complications de se faire vacciner. « On veut éviter la circulation des deux virus en même temps (Influenza et coronavirus) et ainsi mettre une forte pression dans nos hôpitaux et dans les urgences », a souligné la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry.

Depuis le 21 octobre, les gens peuvent s'inscrire pour prendre rendez-vous. Ce sera la seule façon d'avoir un vaccin, il n'y aura pas de clinique massive sans rendez-vous. Cette année, les pharmaciens auront en main 37 000 doses à leur disposition pour vacciner les personnes à risque.

■ PLUS DE VACCINS CETTE ANNÉE

Annuellement, 90 000 personnes se font vacciner contre l'influenza dans les Laurentides. « On s'attend à ce que la demande soit plus forte, cette année, en raison de la pandémie. D'ailleurs, le gouvernement a prévu 30 % plus de vaccins au Québec pour répondre à la demande »,

explique Dr Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides.

Cette année, en raison de la COVID-19, les gens devront obligatoirement prendre rendez-vous en ligne sur le site clicsante.ca ou encore par téléphone au 1 888 664-2555 pour se faire vacciner. Aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

Vaccination gratuite et recommandée



Aux enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques

Aux adultes ayant des maladies chroniques (incluant les femmes enceintes)

Aux femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;

Aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Aux proches qui habitent sous le même toit qu'une personne de l'un des groupes ci-haut mentionnés.



Photo Mychel Lapointe

On enregistre deux cas au CHSLD Louise-Faubert.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

On assiste dans les Laurentides à une baisse progressive du dépistage de la COVID-19. On est passé de 1 000 tests par jour, il y a quelques semaines, à une moyenne quotidienne de 700 actuellement.

La situation n'est pas sans inquiéter les autorités du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, alors qu'on se retrouve actuellement en pleine deuxième vague.

AUTOÉVALUATION DES SYMPTÔMES

Alors, si vous pensez avoir été exposé à la COVID-19 ou si vous présentez des symptômes s'apparentant à la COVID-19, vous êtes invité à remplir une autoévaluation des symptômes de la COVID-19 (www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/mala-

dies-infectieuses/covid-19-coronavirus/de-pistage-et-evaluation/) pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre. Cette évaluation peut être remplie pour votre enfant ou pour un autre membre de votre famille.

MOINS DE CAS ACTIFS

Dans un autre ordre d'idée, Saint-Jérôme présentait, le 22 octobre dernier (au relevé hebdomadaire publié par le CISSS des Laurentides), le plus de cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie, mais un bilan nettement plus avantageux que Saint-Eustache en regard du nombre de cas actifs.

Dans les faits, avec ses 864 cas, Saint-Jérôme devançait Blainville (692), Saint-Eustache (615), Mirabel (587), Sainte-Thérèse (414) et Boisbriand (366).

Par contre, en nombre de cas actifs, Saint-Eustache en affichait (toujours au 22 octobre) 59, Blainville 33, Mirabel 31 et Saint-Jérôme

COVID-19

BAISSE PROGRESSIVE DU DÉPISTAGE

30.

À noter qu'avec 126 cas décelés depuis le début, Lorraine en était tout de même à 19 cas actifs.

En regard des cas actifs, c'est la MRC Thérèse-de Blainville qui présente le plus haut total avec 97, suivie de la MRC Deux-Montagnes avec 88, la MRC de la Rivière-du-Nord à 50 et la MRC de Mirabel (une ville une MRC) avec 31.

AÎNÉS

En outre, la situation est encore difficile au niveau des aînés.

Tel est le portrait dans certaines résidences privées pour aînés, selon les statistiques affichées dans le tableau du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) au 24 octobre, dont la Résidence l'Artisan (Saint-Eustache) avec 29 cas et un décès (depuis le début de la pandémie) et le Manoir Les Retrouvailles (Saint-Jérôme) avec six cas et un

décès, qui sont considérés «sous surveillance».

Il en va de même du CHSLD Michèle-Bohec (Blainville) avec sept cas et deux décès (toujours depuis le début de la pandémie), le CHSLD Saint-Eustache avec cinq cas et 11 décès et le CHSLD Louise-Faubert (Saint-Jérôme) avec deux cas et un décès.

RIVIÈRE-DU-NORD

Les 30 cas actifs de Saint-Jérôme représente 60 % du total enregistré sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord. Trois autres municipalités se partagent la balance, puisque Saint-Hippolyte (52 cas depuis le début de la pandémie) ne présente aucun cas actif.

Ça donne 11 cas actifs pour Sainte-Sophie (168 cas cumulés), 7 à Saint-Colomban (145) et entre 1 et 4 à Prévost (106).



Plus que jamais, certaines clientèles à risque ont tout avantage à se faire vacciner contre la grippe.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe débute le 1^{er} novembre prochain.

Tenue au moment où déferle la deuxième vague de la COVID-19, l'opération ne peut faire abstraction du contexte.

D'abord, la vaccination se déroule différemment (surtout au niveau des lieux physiques) des autres années. Ensuite, les gens vulnérables qui se font habituellement vacciner contre la grippe, à ce temps-ci de l'année, ont encore plus de raisons de le faire. Aussi, considérant le contexte, on profitera de 30 % de doses supplémentaires dans les Laurentides pour permettre aux citoyens de se prémunir contre le virus.

Question, virtus, on parle bien entendu de celui de l'influenza. Le vaccin administré ne protège pas contre la COVID-19. C'est important de le préciser.

Pour un, le Dr Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides, invite d'ailleurs les gens à se faire vacciner afin de protéger leur santé et celle de leurs proches.

PERSONNES À RISQUE

Ainsi donc, à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risques de présenter des complications, soit les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques, les adultes ayant des maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse), les femmes enceintes aux 2^e et 3^e tri-

mestres de leur grossesse et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement aux travailleurs de la santé et aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès, ainsi qu'à leurs aidants naturels.

EN PHARMACIE, NOTAMMENT

Les groupes ciblés pourront se faire vacciner en pharmacie (il faut contacter directement sa pharmacie), lors de certains rendez-vous déjà prévus dans une des installations du CISSS et sur rendez-vous.

« Cette année, en raison de la COVID-19, les gens devront prendre rendez-vous en ligne via le site [clicsante.ca] ou encore par téléphone au 1 888 664-2555.

Il est primordial de noter qu'aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

MESURES PARTICULIÈRES

Par ailleurs, dans l'actuel contexte de COVID-19 et de façon à assurer la sécurité de tous les usagers et des professionnels de la santé, des mesures de prévention et de distanciation physique seront mises en place dans les sites de vaccination, dont la désinfection après chaque usager, le port obligatoire du couvre-visage chez l'usager et de l'équipement de protection recommandé chez le professionnel, le contrôle des mesures de prévention et de la circulation par des agents de sécurité, le lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie, et l'entretien ménager accru des sites de vaccination.

De plus, pour éviter les files d'attente à l'entrée, les personnes doivent arriver à l'heure exacte du rendez-vous ou attendre dans leur

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

PLUS QUE JAMAIS

RECOMMANDÉE...

véhicule. Autant que possible, il est demandé aux gens de se présenter seuls (exception faite des personnes à risque, pour lesquelles il est fortement recommandé que les autres membres de la famille se fassent vacciner).

Les usagers seront, par ailleurs, avisés de ne pas se présenter à leur rendez-vous s'ils

ont des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou s'ils sont en isolement préventif.

Pour toutes les informations en lien avec la vaccination contre la grippe: [santelaurentides.gouv.qc.ca].

UNE SEMAINE DE SENSIBILISATION LA PRÉVENTION DES CHUTES: L'AFFAIRE DE TOUS



Photo pixabay.com

Dans la région, près de 65 % des hospitalisations causées par les chutes concernent des personnes de 65 ans et plus.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est fier de prendre part à la Semaine nationale de la sécurité des usagers se déroulant du 26 au 30 octobre. Le thème de cette année: «La prévention des chutes: l'affaire de tous».

La participation du CISSS des Laurentides à cette semaine vise à sensibiliser les employés et médecins de l'organisation, de même que la population générale, les usagers et leurs familles, à la prévention des chutes, et ce, autant au domicile qu'en contexte de prestation de soins et de services.

LA CAUSE DE PLUS DE 2 000 HOSPITALISATIONS

Les chutes peuvent survenir à tout âge,

dans diverses circonstances, et sont susceptibles d'occasionner des blessures légères à sévères, conduisant parfois à une hospitalisation ou même au décès. Dans la région des Laurentides, les chutes ont causé plus de 2 000 hospitalisations depuis 2014, dont près de 65 % concernent les personnes âgées de 65 ans et plus.

Il est toutefois possible de prévenir les chutes et les blessures par la mise en place de stratégies efficaces. Pour en savoir plus sur le sujet, le CISSS des Laurentides invite les gens à consulter sa page Facebook tout au long de la semaine et à consulter son site Web au [santelaurentides.gouv.qc.ca].

HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE D'HOSPITALISATION RAPIDE

Au cours des dernières semaines, le ministère de la Santé et des Services sociaux a procédé à l'annonce de la construction de deux complexes d'hospitalisation rapide, soit un à l'Hôpital de Saint-Eustache et un à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Une fois leur construction terminée, ces deux nouvelles installations accueilleront des personnes nécessitant une hospitalisation à la suite d'une chirurgie.

Ces deux complexes temporaires seront en fonction au cours du mois de décembre et permettront de récupérer des espaces au sein même de ces deux hôpitaux afin de mieux répondre aux besoins qui découleront de la deuxième vague de COVID-19.

Le but est d'accueillir plus aisément les patients nécessitant une hospitalisation, dont ceux présentant des symptômes de la COVID-19. Au total, 62 lits seront disponibles dans le complexe d'hospitalisation rapide de l'Hôpital de Saint-Eustache et 57 lits au complexe de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

POUR MAINTENIR LES SERVICES DE CHIRURGIE

La clientèle de chirurgie a été sélection-

née afin d'occuper les complexes d'hospitalisation rapide afin de permettre de maintenir les activités de chirurgie, dans la mesure du possible, dans le contexte de la COVID-19.

«Cela aura certainement un impact positif sur nos listes d'attente. Rappelons que nous souhaitons délaissier le moins de services possible, et ce, même si la pandémie actuelle nous sollicite grandement. Malgré la COVID-19, la population continue d'avoir besoin de nos services pour des chirurgies, des examens diagnostics, des consultations diverses, etc.», a mentionné la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Rosemonde Landry.

La mise en oeuvre de ces projets présente plusieurs avantages: amélioration de l'organisation des soins dès cet hiver, gain d'espace pour faciliter l'isolement des cas suspectés et des cas positifs de COVID-19 et augmentation du nombre de lits de soins de courte durée.



LES DONS PLANIFIÉS



MOT DU PRÉSIDENT



Cette année, nous soulignons le 30^e anniversaire de la Fondation. 30 ans à poursuivre sa noble mission à l'égard de la santé de sa collectivité et à veiller à une utilisation juste et efficiente des dons qui lui sont confiés.

Cette année marque également mon engagement à la présidence du conseil d'administration de la Fondation avec la ferme volonté de poursuivre l'œuvre de mes prédécesseurs tout en y apportant ma couleur. La promotion de cette campagne de dons planifiés s'inscrit résolument dans cette dynamique.

Dans le cadre de ma pratique notariale, je suis à même de constater que le don planifié est

encore méconnu du public. Plusieurs s'imaginent à tort qu'il faut être riche pour considérer cette option dans une planification successorale. Sachez qu'avec un don planifié, tout le monde peut devenir un bienfaiteur engagé!

Ce cahier spécial a pour objectif principal de vous initier au don planifié et d'effleurer votre esprit pour poser un geste fort et impactant.

Me Thierry Lefebvre
Président de la Fondation

**BONNE LECTURE
ET AU PLAISIR DE VOUS GUIDER
DANS CETTE RÉFLEXION!**



FONDATION
HÔPITAL
RÉGIONAL
SAINT-JÉRÔME



LES DONNS PLANIFIÉS

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Personne ne peut prédire l'avenir, mais tous ensemble, nous pouvons contribuer à le rendre meilleur. La santé est notre bien le plus précieux. En mettant au cœur de ses actions la santé des Laurentiens, la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme participe à ce monde meilleur avec chaque don!

Cette année marque le 30^e anniversaire de la Fondation. À travers toutes ces années, nous cumulons des histoires riches en rencontres humaines. Des rencontres inspirantes avec des gens passionnés qui, par un élan du cœur ou par conviction profonde, nous ont choisis.

Par la lecture de ce cahier spécial, nous espérons vous sensibiliser à l'importance de considérer un don planifié et nous désirons vous convaincre de nous choisir. Merci de considérer associer votre nom à notre Fondation, la famille Fondation.

Donner est un choix émotif, mais faire un don planifié, c'est un choix stratégique!
Joignez-vous à la Famille Fondation, osez le don planifié.

Bonne lecture et au plaisir de vous intégrer à notre histoire.

Chantale Fortin
Directrice générale

LES DONNS PLANIFIÉS



LA FONDATION EN BREF...



- 30 ans d'histoire
- Plus de 75 000 donateurs, dont 6 500 entreprises de la région
- Plus de 20 M\$ investis depuis 30 ans
- Plus de 300 bénévoles qui gravitent et qui font rayonner la Fondation
- Des événements santé et mobilisateurs
- Un conseil d'administration engagé et très actif composé de 25 membres

Notre mission, transformer les dons en projets concrets au profit des gens soignés ici !

Chaque don reçu est investi ici, pour les gens soignés ici ! Il est géré avec diligence et dans le plus grand respect afin de le transformer, en projet concret.

Alors que nous vivons tous une période unique et déstabilisante COVID-19, notre mission n'a pas changé. Elle reste celle de soutenir le centre hospitalier, les CHSLD, les CLSC ainsi que d'autres centres de services concentrés sur le territoire du grand Saint-Jérôme. Au cœur des priorités actuelles l'autonomie générale, mais plus que jamais l'autonomie des soins de santé régionaux !

Saint-Jérôme, pôle santé des Laurentides

Les projets sont nombreux, et de nouveaux besoins s'ajoutent sans cesse aux listes pourtant déjà bien garnies. L'objectif de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme demeure d'investir 1 M\$ annuellement.

Saviez-vous que l'Hôpital régional de Saint-Jérôme est LA centrale médicale des Laurentides? C'est ici, au cœur des Laurentides, qu'on y retrouve, entre autres, plus de 202 spécialistes.

Soutenir son hôpital régional, c'est assurer une médecine de haute technologie et de maintenir des soins de proximité.

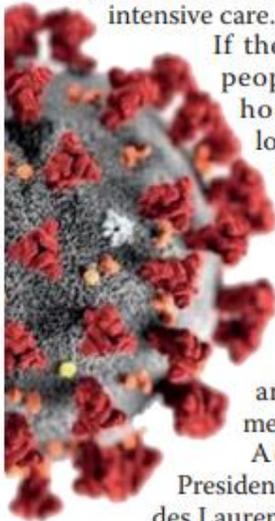
DONNER LOCALEMENT, C'EST SE DONNER LES MOYENS DE L'AUTONOMIE DES SOINS DE SANTÉ ICI!

Historique de nos récentes réalisations

- Campagne 2014 : 1,5 M\$ Centre Mère-Enfant
- Campagne 2016 : 2 M\$ 2e scanner
- Campagne 2017 : 1 M\$ petits équipements, programmes santé mental & chirurgie
- Campagne 2018 : 1 M\$ équipements de haute technologie pour les salles d'opération
- **Campagne 2020-2024 : 2 M\$ ajout d'un 2e appareil IRM**

The CISSS des Laurentides assigns new locations for COVID-19 treatment

The Integrated Health and Social Services Center (CISSS) des Laurentides is currently working to identify certain areas secured at the Laurentian Hospital of Sainte-Agathe-des-Monts and at the Saint-Eustache Hospital in order to be ready, if necessary, to receive patients positive for COVID-19. For its part, the Saint-Jérôme Regional Hospital maintains the availability of its beds for the admission of people positive for COVID-19 and remains the designated environment for cases requiring intensive care.



If the context requires it, people who need to be hospitalized may no longer be automatically transferred to the Saint-Jérôme Regional Hospital. The new spaces dedicated to the care of patients with COVID-19 will have the necessary safety and protective equipment for staff and patients.

According to the President and CEO of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde

Landry, this new approach will offer several advantages. "The addition of hospitalization areas for people infected with COVID-19 will allow us to transfer patients to different hospitals, which will facilitate the delivery of our care and services. This will undoubtedly have beneficial effects for users, but also for our staff who will be able to support each other even more in the current context," she explained.

Teams are already hard at work to prepare the new hot zones with the rigor and caution



President and CEO of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry

acquired in recent months. These will be put into operation, if needed only, if the number of hospitalizations related to COVID-19 increases in the region. "This is not what we want and we hope that the population takes all the necessary measures to protect themselves against COVID-19. However, if the need for hospitalization increases, we will be ready to face the situation," concluded Ms. Landry.

COVID-19 test results can now be sent by text message

As of now, the Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides will add text-messaging to its toolbox for sending negative test results to people being screened for COVID-19.

This feature will gradually be deployed in the region and will reduce response times while still providing written confirmation. This will have a considerable impact on people awaiting their results and on those close to them.

Ms. Rosemonde Landry, President and Executive Director of the CISSS des Laurentides, believes this new possibility will



greatly improve the service in our region. “Identifying cases of COVID-19 is a crucial aspect of controlling the spread of the virus. More than 1000 tests are done every day in the Laurentians, which means just as many people each day must be given their test results so that they can comply with the required guidelines.”

Text-messaging will be used only to convey negative results. The Department of Public Health will continue to convey positive results by telephone, to ensure personalized follow-up and to begin contact-tracing without delay.

Beware of misinformation!

Drinking water In Sainte-Marthe-Sur-Le-Lac



DIMITRIS ILIAS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News
dimitri@newsfirst.ca

Following several erroneous and inaccurate information conveyed in recent months by certain citizens in the media and on social networks on the dangerousness of drinking water, the City of Sainte-Marthe-sur-le-Lac is reassuring the population and reminding them that the standards on the treatment of drinking water imposed by the Ministry of the Environment and the Fight against Climate Change are fully respected.

Furthermore, the Public Health Department (DSP) of the CISSS des Laurentides confirmed to us that a citizen has never been asked to carry out a census on health problems within the population. For the DSP, the information obtained by a “house census” has little real scientific value and above all can unnecessarily worry the population. A study of this type requires a different methodology and very strict protocols. The City of Sainte-Marthe-sur-Lac is working with the CISSS des Laurentides in order to characterize the situation and determine solutions.

Manganese is an element naturally present in the soil that is found in water collected from wells. Oxidation of this element causes the water to color. Several cities in Quebec that get their water from wells have episodes of colored water like in Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

It is for this reason that the City has been working for several years with drinking water experts as well as with researchers from Polytechnique Montréal to resolve the problem of water coloring. This renowned university institution worked with the City during the installation of the wells in 2012. In addition, in 2016, following the recommendations of Mr. Benoit Barbeau, professor and senior Chair of



the Industrial-NSERC in drinking water at the Polytechnique Montréal, the City has taken the lead with the establishment of a manganese treatment station.

As is the case with the COVID-19 pandemic, the proliferation of false information can create anxiety among the population, the city invites the citizens to learn about drinking water from the official sources of information, namely the City of Sainte-Marthe-sur-le-Lac and the DSP of the CISSS des Laurentides. They can also view Frequently Asked Questions and Water Tests on this page on our website.

VOLUME 45 - NUMÉRO 42 - 28 OCTOBRE 2020 - 36 PAGES - 57 454 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPE JCL





Photo: Benoît Blodreau
Une trentaine de syndiqués ont manifesté devant le Centre d'hébergement de Saint-Eustache.

Benoît Blodreau
benoitb@groupejci.ca

Toujours en négociations avec le gouvernement du Québec pour le renouvellement de leur convention collective via la Fédération

interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) dont ils font partie, une trentaine de membres du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) ont manifesté, le vendredi 23 octobre dernier, devant le Centre d'hébergement de Saint-Eustache en faveur de la mise en place de

▼ VAGUE DE DÉNONCIATIONS DANS LES CHSLD DE LA RÉGION

ON RÉCLAME DES RATIOS PLUS SÉCURITAIRES

ratios sécuritaires pour les professionnelles en soins/patients.

S'ils l'ont fait à cet endroit, c'est que celui-ci est considéré comme l'un des pires centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en la matière dans la région des Laurentides, selon à tout le moins un palmarès dévoilé le mercredi précédent par la FIQ.

En tout, pour chacun des 306 CHSLD du Québec, publics et privés, où ses membres travaillent, la FIQ dit avoir pris une «photographie des ratios en CHSLD du 1er au 18 septembre dernier», à savoir une moyenne des ratios des professionnelles en soins/patients faite sur les trois quarts de travail. Selon les résultats obtenus, des codes de couleurs illustrant le niveau de dangerosité des conditions de travail, allant de moins problématique à très dangereux, ont été établis pour chacun des centres d'hébergement.

DIX-SEPT CENTRES D'HÉBERGEMENT CIBLÉS

Pour la région des Laurentides, 17 établissements sont ainsi répertoriés, avec en tête de liste le Centre d'hébergement de Saint-Eustache en termes de dangerosité (très dangereux +++). Selon les chiffres fournis, trois infirmières auxiliaires (1/64) et deux infirmières (1/97) étaient alors en poste pour le quart de nuit (de minuit à 8 h) pour 194 patients.

Selon la FIQ-SPSL, le taux de ratio idéal varie entre 37 et 44 patients, lors d'un quart de nuit, dans le cas d'une dyade composée d'une infirmière auxiliaire et d'une infirmière qui, chacune, ont des tâches différentes à exécuter. Ce ratio est, le jour, de 20 à 27 patients pour une dyade de même type.

D'autres établissements des Basses-Laurentides figurent également dans le palmarès de la FIQ, à savoir:

le Centre d'hébergement de Saint-Benoît (dangereux ++) avec une infirmière auxiliaire (1/74) et une infirmière (1/74) pour 74 patients la nuit;

le Centre d'hébergement de Blainville (dangereux ++) avec trois infirmières auxiliaires (1/32), une infirmière (1/96), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef, pour 96 patients la nuit;

le Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault (dangereux ++) avec trois infirmières auxiliaires (1/44), une infirmière (1/132), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef, pour 132 patients la nuit;

et le Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve (dangereux ++) avec une infirmière auxiliaire (1/168), deux infirmières (1/84), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef pour 168 patients, la nuit.

Des chiffres qui font dire à la présidente de la FIQ-SPSL, Julie Daigneault, que «cela prend des ratios sécuritaires pour le personnel en soins patients. Le gouvernement ne veut pas vraiment les mettre dans notre convention collective. C'est inadmissible! Comment voulez-vous qu'on soigne les patients de façon humaine?».

Celle-ci ajoute que de tels ratios entraînent «une surcharge de travail qui ne permet pas de garantir des soins de qualité et sécuritaires pour la population».

UN PALMARÈS CONTESTÉ

Pour sa part, l'Association des établissements privés conventionnés (AÉPC) a tenu à contester ce palmarès de la FIQ, disant que, «après vérifications, les données rapportées dans le tableau pour les CHSLD privés conventionnés sont en très grande majorité erronées et inférieures à la réalité.»

L'AÉPC, un regroupement de 30 propriétaires-gestionnaires qui dirigent 59 installations (57 CHSLD et 2 centres de réadaptation, incluant une unité de soins palliatifs), se dit, enfin, «préoccupées» par les effets négatifs que ce palmarès peut avoir auprès de la population.

IMAGERIE MÉDICALE LES SALARIÉS VEULENT UNE PRIME DE RISQUE DE 8%

(C. A.) – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment déposé au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides une pétition signée par 115 technologues en imagerie médicale afin de réclamer que leur soit octroyés la prime de risque de 8 % et le montant forfaitaire de 1 000 \$ mis en place dans le cadre la pandémie.

Ces marques de reconnaissance sont encore refusées à ces salariés, et ce, bien qu'ils travaillent auprès de personnes infectées par la COVID-19 ou suspectées de l'être, ce que dénonce l'APTS. Pour ce syndicat qui représente quelque 3 800 travailleurs de la santé dans la région, dont les techniciens en imagerie médicale, «il faut arrêter de diviser le per-

sonnel entre les personnes qui reçoivent de la reconnaissance et les autres».

«Cela fait maintenant plus de six mois que nos membres travaillent d'arrache-pied à prendre soin des gens et à contenir la propagation de la COVID-19 sans qu'on leur accorde la même considération qu'à leurs collègues travaillant avec eux, dans les mêmes départements et sur les mêmes étages», d'indiquer Chantal Ouellette, membre du comité exécutif de l'APTS au CISSS des Laurentides et responsable de la direction de la radiologie.

APPUYER LEURS DEMANDES

Dans une lettre datée du 14 octobre, adressée à Rosemonde Landry, pdg du CISSS des Laurentides, Marie-Ève Meilleur et Chantal Daoust, de l'APTS, lui demandent d'appuyer les représentations faites auprès du gouvernement québécois. Selon elles, les derniers



Les techniciennes en imagerie médicale veulent être traitées comme leurs confrères.

mois ont mis en lumière «des professions essentielles qui travaillent souvent dans l'ombre» et qui contribuent au diagnostic de la COVID-19 dans le réseau de la santé et des services sociaux.

«La crise que nous traversons, indique Mme Daoust, vous a sans doute permis de constater l'importance des services d'imagerie médicale pour le CISSS des Laurentides. Devant travailler en grande promiscuité avec les patients qu'ils et elles traitent, les salariés vivent avec la crainte d'être contaminés».

L'APTS soutient par ailleurs que la ministre McCann s'était engagée à corriger les iniquités liées aux primes, mais que le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, fait fi de ces engagements depuis sa nomination.

«Il [M. Dubé] continue d'exclure arbitrairement nos membres de l'octroi des incitatifs of-

ferts pour reconnaître le risque auquel on les expose. Nous demandons donc aujourd'hui à la présidente directrice générale du CISSS des Laurentides de joindre sa voix à la nôtre pour rappeler Québec à l'ordre», de dire Marie-Ève Meilleur, représentante nationale de l'APTS dans les Laurentides.

AUCUNE «JURIDICTION»

Au CISSS des Laurentides, questionné au sujet de cette prime de 8% demandée par les techniciens en imagerie médicale, on nous a répondu que ce dossier en était un de juridiction nationale.

«Le CISSS des Laurentides n'est malheureusement pas en mesure de vous émettre quelconque commentaire. L'attribution de ces primes relève d'une décision au niveau national et non au niveau local.»

Allez-vous vous faire vacciner contre la grippe cette année?

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/opinions/407974/allez-vous-vous-faire-vacciner-contre-la-grippe-cette-annee>

Prévention des chutes : la semaine de sensibilisation débute dans les Laurentides

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/407956/prevention-des-chutes-la-semaine-de-sensibilisation-debute-dans-les-laurentides>

Construction de deux nouveaux complexes d'hospitalisation rapide dans la région

Au cours des dernières semaines, le ministère de la Santé et des Services sociaux a procédé à l'annonce de la construction de deux complexes d'hospitalisation rapide, soit un à l'Hôpital de Saint-Eustache et un à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme. Une fois leur construction terminée, ces deux nouvelles installations accueilleront des personnes nécessitant une hospitalisation à la suite d'une chirurgie.

Ces deux complexes temporaires seront en fonction au cours du mois de décembre et permettront à l'établissement de récupérer des espaces au sein même de ces deux hôpitaux. Les lieux qui seront ainsi dégagés permettront d'ajouter des espaces afin de mieux répondre aux besoins qui découleront de la deuxième vague de COVID-19 au cours des prochains mois.

Le but est d'accueillir plus aisément les patients nécessitant une hospitalisation, dont ceux présentant des symptômes de la COVID-19. Un total de 62 lits seront disponibles dans le complexe d'hospitalisation rapide de l'Hôpital de Saint-Eustache et de 57 lits au complexe de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

Par ailleurs, la clientèle de chirurgie a été sélectionnée afin d'occuper les complexes d'hospitalisation rapide afin de permettre de maintenir les activités de chirurgie, dans la mesure du possible, dans le contexte de la COVID-19. « Cela aura certainement un impact positif sur nos listes d'attente. Rappelons que nous souhaitons délaissier le moins de services possible, et ce, même si la pandémie actuelle nous sollicite grandement. Malgré la COVID-19, la population continue d'avoir besoin de nos services pour des chirurgies, des examens diagnostics, des consultations diverses, etc. », a mentionné la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Mme Rosemonde Landry.

VOLUME 45 - NUMÉRO 42 - 28 OCTOBRE 2020 - 32 PAGES - 39 120 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPEJCL



PAGE ACTUALITÉ D'ICI

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE: ÇA COMMENCE!

05 Image par Katja Fuhrer de Pixabay



DES RATIOS JUGÉS «DANGEREUX» DANS DES CHSLD

VAGUE DE DÉNONCIATIONS

PAGE 4

SOINS/PATIENTS DANS LES CHSLD DE LA RÉGION ON RÉCLAME DES RATIOS PLUS SÉCURITAIRES

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Toujours en négociations avec le gouvernement du Québec pour le renouvellement de leur convention collective via la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) dont ils font partie, une trentaine de membres du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) ont manifesté, le vendredi 23 octobre dernier, devant le Centre d'hébergement de Saint-Eustache

en faveur de la mise en place de ratios sécuritaires pour les professionnelles en soins/patients.

S'ils l'ont fait à cet endroit, c'est que celui-ci est considéré comme l'un des pires centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en la matière dans la région des Laurentides, selon à tout le moins un palmarès dévoilé le mercredi précédent par la FIQ.

En tout, pour chacun des 306 CHSLD du Québec, publics et privés, où ses membres travaillent, la FIQ dit avoir pris une «photographie des ratios en CHSLD du 1er au 18 septembre dernier», à savoir une moyenne des ratios des professionnelles en soins/patients faite sur les trois quarts de travail. Selon les résultats obtenus, des codes de couleurs illustrant le niveau de dangerosité des conditions de travail, allant de moins problématique à très dangereux, ont été établis pour chacun des centres d'hébergement.

DIX-SEPT CENTRES D'HÉBERGEMENT CIBLÉS

Pour la région des Laurentides, 17 établissements sont ainsi répertoriés, avec en tête de liste le Centre d'hébergement de Saint-Eustache en termes de dangerosité (très dangereux +++). Selon les chiffres fournis, trois infirmières auxiliaires (1/64)

et deux infirmières (1/97) étaient alors en poste pour le quart de nuit (de minuit à 8 h) pour 194 patients.

Selon la FIQ-SPSL, le taux de ratio idéal varie entre 37 et 44 patients, lors d'un quart de nuit, dans le cas d'une dyade composée d'une infirmière auxiliaire et d'une infirmière qui, chacune, ont des tâches différentes à exécuter. Ce ratio est, le jour, de 20 à 27 patients pour une dyade de même type.

D'autres établissements des Basses-Laurentides figurent également dans le palmarès de la FIQ, à savoir:

le Centre d'hébergement de Saint-Benoît (dangereux ++) avec une infirmière auxiliaire (1/74) et une infirmière (1/74) pour 74 patients la nuit;

le Centre d'hébergement de Blainville (dangereux ++) avec trois infirmières auxiliaires (1/32), une infirmière (1/96), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef, pour 96 patients la nuit;

le Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault (dangereux ++) avec trois infirmières auxiliaires (1/44), une infirmière (1/132), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef, pour 132 patients la nuit;

et le Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve (dangereux ++) avec une infirmière auxiliaire (1/168), deux

infirmières (1/84), ainsi que la présence d'une assistante-infirmière-chef pour 168 patients, la nuit.

Des chiffres qui font dire à la présidente de la FIQ-SPSL, Julie Daigneault, que «cela prend des ratios sécuritaires pour le personnel en soins patients. Le gouvernement ne veut pas vraiment les mettre dans notre convention collective. C'est inadmissible! Comment voulez-vous qu'on soigne les patients de façon humaine?».

Celle-ci ajoute que de tels ratios entraînent «une surcharge de travail qui ne permet pas de garantir des soins de qualité et sécuritaires pour la population».

UN PALMARÈS CONTESTÉ

Pour sa part, l'Association des établissements privés conventionnés (AEPIC) a tenu à contester ce palmarès de la FIQ, disant que, «après vérifications, les données rapportées dans le tableau pour les CHSLD privés conventionnés sont en très grande majorité erronées et inférieures à la réalité.»

L'AEPIC, un regroupement de 30 propriétaires-gestionnaires qui dirigent 59 installations (57 CHSLD et 2 centres de réadaptation, incluant une unité de soins palliatifs), se dit, enfin, «préoccupée» par les effets négatifs que ce palmarès peut avoir auprès de la population.

▼ VACCINATION CONTRE LA GRIPPE PLUS QUE JAMAIS RECOMMANDÉE...

Michel Lapointe
redaction@quebec.ca

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe débute le 1^{er} novembre prochain. Tenue au moment où déferle la deuxième vague de la COVID-19, l'opération ne peut faire abstraction du contexte.

D'abord, la vaccination se déroule différemment (surtout au niveau des lieux physiques) des autres années. Ensuite, les gens vulnérables qui se font habituellement vacciner contre la grippe, à ce temps-ci de l'année, ont encore plus de raisons de le faire. Aussi, considérant le contexte, on profitera de 30 % de doses supplémentaires dans les Laurentides pour permettre aux citoyens de se prémunir contre le virus.

Question, vertu, on parle bien entendu de celui de l'influenza. Le vaccin administré ne protège pas contre la COVID-19. C'est important de le préciser.

Pour un, le Dr Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides, invite d'ailleurs les gens à se faire vacciner afin de protéger leur santé et celle de leurs proches.

PERSONNES À RISQUE

Ainsi donc, à la lumière des recommandations des experts de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risques de présenter des complications, soit les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques, les adultes ayant des maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse), les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement aux travailleurs de la santé et aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospi-

talisation ou de décès, ainsi qu'à leurs aidants naturels.

EN PHARMACIE, NOTAMMENT

Les groupes ciblés pourront se faire vacciner en pharmacie (il faut contacter directement sa pharmacie), lors de certains rendez-vous déjà prévus dans une des installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et sur rendez-vous.

Cette année, en raison de la COVID-19, les gens devront prendre rendez-vous en ligne via le site [clicsante.ca] ou encore par téléphone au 1 888 664-2555.

Il est primordial de noter qu'aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

MESURES PARTICULIÈRES

Par ailleurs, dans l'actuel contexte de COVID-19 et de façon à assurer la sécurité de tous les usagers et des professionnels de la santé, des mesures de prévention et de distanciation physique seront mises en place dans les sites de vaccination, dont la désinfection après chaque usager, le port obligatoire du couvre-visage chez l'usager et de l'équipement de protection recommandé chez le professionnel, le contrôle des mesures de prévention et de la circulation par des agents de sécurité, le lavage des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie, et l'entretien ménager accru des sites de vaccination.

De plus, pour éviter les files d'attente à l'entrée, les personnes doivent arriver à l'heure exacte du rendez-vous ou attendre dans leur véhicule. Autant que possible, il est demandé aux gens de se présenter seuls (exception faite des personnes à risque, pour lesquelles il est fortement recommandé que les autres membres de la famille se fassent vacciner).

Les usagers seront, par ailleurs, avisés de ne pas se présenter à leur rendez-vous s'ils ont des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou s'ils sont en isolement préventif.

Pour toutes les informations en lien avec la vaccination contre la grippe: [santelaurentides.gouv.qc.ca].



Plus que jamais, certaines clientèles à risque ont tout avantage à se faire vacciner contre la grippe.

COVID-19

L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE A COMMENCÉ À RECEVOIR DES CAS

 **Benoît Bilo de au**
 benoitb@groupejcl.ca

Comme l'avait laissé entendre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides à la mi-octobre, l'Hôpital de Saint-Eustache a commencé à recevoir des personnes ayant la COVID-19 dans une zone chaude qui avait déjà été aménagée à cet effet.

Ainsi, en date du mardi 27 octobre (hier), trois usagers étaient hospitalisés dans cette nouvelle zone qui, elle, est en fonction depuis le lundi 26 octobre. De nouveaux cas y seront graduellement admis selon l'évolution de la situation dans la région.

LE BESOIN SE CONCRÉTISE

«L'aménagement de cette zone avait été réalisé dans un premier temps de façon préventive, en cas de besoin. Puisque le besoin s'est concrétisé, le CISSS des Laurentides a donc pu facilement procéder à sa

mise en opération. Au total, 14 lits sont disponibles au sein de la zone chaude de l'Hôpital de Saint-Eustache, qui a été aménagée afin d'assurer la sécurité de tous et d'éviter la propagation du virus», d'indiquer par courriel, Dominique Gauthier, agente d'information pour le CISSS des Laurentides, en réponse aux questions de votre hebdo L'ÉVEIL.

Celle-ci précise, d'autre part, *«qu'aucun transfert n'est prévu pour le moment d'usagers provenant de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme vers la zone chaude de l'Hôpital de Saint-Eustache».*

Au cours des sept derniers jours et en date du 25 octobre, la région des Laurentides dénombrait 13 nouvelles hospitalisations, selon des données publiées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Depuis le début de la pandémie, ce sont, toujours en date du 25 octobre, 668 hospitalisations qui ont été enregistrées dans la région laurentienne.

**FONDATION MANOIR
SAINT-EUSTACHE**

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel de l'année 2020, le 14 octobre dernier. Les gagnants sont Benoit Charette de Saint-Eustache (premier prix de 900 \$), Brigitte Lauzon de Saint-Joseph-du-lac (deuxième prix de 375 \$) et Pascale Beauchemin de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (troisième prix de 170\$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier Rita Robert, Solange B. Lauzon et Marie-Noël Groulx qui ont vendu les trois billets gagnants du mois d'octobre. Prenez note que le prochain tirage-argent aura lieu le 11 novembre pour l'édition 2020. Bonne chance à tous!

▼ UNE SEMAINE DE SENSIBILISATION

LA PRÉVENTION DES CHUTES: L'AFFAIRE DE TOUS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est fier de prendre part à la Semaine nationale de la sécurité des usagers se déroulant du 26 au 30 octobre. Le thème de cette année: «La prévention des chutes: l'affaire de tous».

La participation du CISSS des Laurentides à cette semaine vise à sensibiliser les employés et médecins de l'organisa-

tion, de même que la population générale, les usagers et leurs familles, à la prévention des chutes, et ce, autant au domicile qu'en contexte de prestation de soins et de services.

LA CAUSE DE PLUS DE 2 000 HOSPITALISATIONS

Les chutes peuvent survenir à tout âge, dans diverses circonstances, et sont susceptibles d'occasionner des blessures légères à sévères, conduisant parfois à une hospitalisation ou même au décès. Dans

la région des Laurentides, les chutes ont causé plus de 2 000 hospitalisations depuis 2014, dont près de 65 % concernent les personnes âgées de 65 ans et plus.

Il est toutefois possible de prévenir les chutes et les blessures par la mise en place de stratégies efficaces. Pour en savoir plus sur le sujet, le CISSS des Laurentides invite les gens à consulter sa page Facebook tout au long de la semaine et à consulter son site Web au [santelaurentides.gouv.qc.ca].

Zone chaude à l'hôpital de Sainte-Agathe

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/343038/zone-chaude-a-lhopital-de-sainte-agathe>

Des masques plus efficaces pour le personnel soignant des Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342689/des-masques-plus-efficaces-pour-le-personnel-soignant-des-laurentides>

COVID : 85 nouveaux cas ce week-end et 4 décès supplémentaires dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342515/covid-85-nouveaux-cas-ce-week-end-et-4-deces-supplementaires-dans-les-laurentides>

Laurentides | La campagne de vaccination contre la grippe débute dans quelques jours

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342261/laurentides-la-campagne-de-vaccination-contre-la-grippe-debute-dans-quelques-jours>

EXCLUSIF | L'hôpital de St-Eustache recevra des patients COVID-19 dès lundi

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342298/exclusif-lhopital-de-st-eustache-recevra-des-patients-covid-19-des-lundi>

COVID-19 | Nombre de cas par ville dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342221/covid-19-nombre-de-cas-par-ville-dans-les-laurentides>

La FIQ revendique pour un nombre plus élevé d'employés en CHSLD

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342212/la-fiq-revendique-pour-un-nombre-plus-eleve-demployes-en-chsld>

Un ratio sécuritaire professionnelles en soins VS patients est nécessaire en CHSLD, soutient la FIQ

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/342059/un-ratio-securitaire-professionnelles-en-soins-vs-patients-est-necessaire-en-chsld-soutient-la-fiq>

COVID-19 | Les cliniques de dépistage des Laurentides moins achalandées

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341870/covid-19-les-cliniques-de-depistage-des-laurentides-moins-achalandees>

CIME FM, site Internet (suite)

COVID-19 | Hausse de cas dans le nord des Laurentides, dit la santé publique

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/341861/covid-19-hausse-de-cas-dans-le-nord-des-laurentides-dit-la-sante-publique>

CFLO, site Internet

COVID-19 : la situation demeure stable dans les Hautes-Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.10.27_-_mp3

Une excellente nouvelle pour la famille de Frédéric Lacasse, devenu tétraplégique l'an dernier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_avc_2020.10.27_-_mp3

Entrevue avec Mme Claudie Robidoux pour une aide de soins à domicile pour son conjoint

https://www.cflo.ca/sites/default/files/audios/infos_au_carre_-_claudie_robidoux_2020.10.27_-_mp3

Une semaine pour sensibiliser le personnel de la santé et la population à la prévention des chutes

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_chutes_2020.10.26_-_mp3

COVID-19 : aucun nouveau cas en 24h et deux bâtiments modulaires annexés à l'Hôpital de Mont-Laurier pour la clinique désignée d'évaluation

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.10.23_-_mp3

On ne manque pas encore de places pour les inscriptions au vaccin contre la grippe dans la région

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_grippe_2020.10.23_-_mp3

CFLO, site Internet (suite)

La FIQ dévoile un palmarès des pires ratios professionnel en soins – patient en CHSLD

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_fiq-spsl_2020.10.22_-_mp3

COVID-19 : un nouveau cas actif dans la MRC des Laurentides, pour un total de 20 avec la MRC d'Antoine-Labelle

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_-_covid_2020.10.22_-_mp3

Taux de croissance de 3,4% en 2019-2020 chez les infirmières et infirmiers dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/infirmier_-_infirmier_-_mp3

COVID-19: les cas actifs augmentent en zone Orange dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/covid_-_covid_-_9.mp3

TVC d'Argenteuil, site Internet

Reportage : Campagne de vaccination contre la grippe

https://www.youtube.com/watch?v=5o4Yvlls_EU